Image not found or type unknown

Proprio donne congé, quad puis-je partir?

Par **alexandra888**, le **15/07/2009** à **14:43**

Bonjour,

Voilà, mon propriétaire m'a signifié que mon bail ne serait pas renouvelé car l'appartement serait mis en vente.
Seulement, j'ai trouvé un autre logement, mon propriétaire me dit que je dois attendre la fin du bail pour partir ou donner un préavis de 3 mois. Est-ce vrai? Le cas échéant à quel texte de loi me référer?

Merci beaucoup, je dois le voir ce soir

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés